

**PÔLE**



**DES ACTIVITÉS & CULTURE SPORTIVE**

**FSGT** *Fédération Sportive  
et Gymnique du Travail*

**COMMISSION FÉDÉRALE  
D'ACTIVITÉ**

**JUDO JU-JITSU**



**ÉPREUVES FÉDÉRALES  
DE JUDO  
2021/2022**



**FSGT**  
*sport populaire !*

FSGT - 14 rue Scandicci 93508 Pantin Cedex

Standard : 01 49 42 23 19 - Secrétariat CFA Judo : 01 49 42 23 32

Courriel : [laetitia.vanraeyenest@fsgt.org](mailto:laetitia.vanraeyenest@fsgt.org) - [www.judofsgt.org](http://www.judofsgt.org) - [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)

**JUDO JU-JITSU**

# CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT 2022

4, 5 et 6 juin 2022

Complexe sportif Jean Mercier - 280 Allée Arthur Rimbaud -  
59450 Sin Le Noble

## Samedi 4 juin 2022

Seniors féminines (individuelles)	Pesées 8h00 – 8h30 (début de compétition 8h45)
Seniors masculins (individuels)	Pesées 8h00 - 8h45
Minimes féminines (individuelles)	Pesées 11h00 - 11h30
Minimes masculins (individuels)	Pesées 11h00 - 11h45
Animations mini-kims (commission des HDF)	13h30 - 14h15

## Dimanche 5 juin 2022

Benjamines (individuelles)	Pesées 8h00 - 8h30 (début de compétition 8h45)
Benjamins (individuels)	Pesées 8h00 - 8h45
Cadettes (individuelles)	Pesées 10h00 - 10h30
Cadets (individuels)	Pesées 10h00 - 10h45
Kyus Juniors / Seniors féminines (individuelles)	Pesées 13h30 - 14h00
Kyus Juniors / Seniors masculins (individuels)	Pesées 13h30 - 14h00
Animations mini-poussins (commission des HDF)	13h30 - 14h15
Équipes Seniors masculines et féminines	Contrôle par équipes 14h00 - 14h30

## Lundi 6 juin 2022

Poussines (individuelles)	Pesées 8h00 – 8h30 (début de compétition 8h45)
Poussins (individuels)	Pesées 8h00 - 8h30
Vétérans féminines (individuelles)	Contrôle 10h00 -10h30
Vétérans masculins (individuels)	Contrôle 10h00 -10h30

Attention pour 2022 : un seul championnat fédéral  
Exceptionnellement cette année, il n'y aura pas de championnat spécifique Juniors.  
Les cadets 3 ne pourront pas participer au championnat Juniors

### Sélections pour les Championnats fédéraux :

Les sélections pour les Championnats fédéraux se feront au niveau régional (envoi au minimum un mois avant à la CFA du listing des sélectionnés par région).

**Nombre maximum de sélectionnés** : 4 au maximum par région par catégorie d'âge et de poids (podium si moins de 10 participants au régional).

**Quotas exceptionnels** (à demander par la région à la CFA pour validation) : en fonction des effectifs de participation au niveau régional par catégorie d'âge et de poids.

- De 10 à 14 combattants : + 1 sélectionné soit 5 au maximum.
- De 15 à 19 combattants : + 1 sélectionné soit 6 au maximum.
- 20 combattants et plus : +1 sélectionné soit 7 au maximum.

**Il n'y a pas de combattants sélectionnés hors quota.** Tous les combattants doivent participer à une sélection régionale à l'exception du champion de France FSGT en titre à condition qu'il soit resté dans la même catégorie d'âge et de poids. Dans le cas là, il prend automatiquement une place du quota prévu.

**Droit d'engagement** 10 € par combattant : minimes, cadets et seniors, et vétérans.

**Droit d'engagement** 5 € par combattant : benjamins et poussins.

Les droits d'engagements sont à régler à l'issue de la sélection régionale.

Le règlement des droits d'engagement conditionne l'inscription aux championnats fédéraux

**Engagements poussins** : 4 par catégories M et F – Pas de quotas exceptionnels.

Les engagements sont à envoyer par les responsables de région, **par mail** à : [laetitia.vancraeyenest@fsgt.org](mailto:laetitia.vancraeyenest@fsgt.org), et à : [christian.cabot@noos.fr](mailto:christian.cabot@noos.fr), et **par courrier** accompagnés impérativement du **règlement financier**, un (1) mois avant l'épreuve fédérale concernée, à :

**FSGT-CFA Judo -14 rue Scandicci-93508 PANTIN Cedex**

### Relation grades-championnats :

La relation grades – championnats s'appliquera aux catégories suivantes: Cadets –Juniors– Seniors –Vétérans –Kjus, en individuel au niveau régional et national

### Équipes de Clubs :

Possibilité pour les petits clubs de se regrouper en une "Entente" pour former une équipe.

Équipe masculine : 3 combattants du même club + 1 extérieur.

Équipe féminine : 2 combattantes du même club + 1 extérieure

Équipe masculine : 4 combattants : -66 kg, -73 kg, -81 kg, + 81 kg

Équipe féminine : 3 combattantes : -57 kg, -63 kg, + 63 kg

Le dernier combattant (M & F) doit obligatoirement peser + de 81 kg (M) et + de 63 kg (F)

### Pas de remplaçant pour les équipes

**Temps de combat** : 4 minutes

Droit d'engagement : 45 € par équipe

Nombre maximum d'équipes engagées par région : 4

### Kjus:

**Juniors/Seniors** : M&F -orange à marron

Féminines : -57 kg, -63 kg, + 63 kg

Masculins : -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, + 90 kg

# RÈGLEMENT du CHAMPIONNAT de FRANCE FSGT VÉTÉRANS 2022

## CATÉGORIES D'ÂGE

### Masculins

M1 – nés de 1988 à 1992

M2 – nés de 1983 à 1987

M3 – nés de 1978 à 1982

M4 – nés de 1973 à 1977

M5 – nés de 1968 à 1972

M6 – nés en 1967 à avant

### Féminines

F1 – nées de 1983 à 1992

F2 – nées en 1982 et avant

## CATÉGORIES D'ÂGE

Masculins : -60, -66, -73, -81, -90, -100 et +100 kg

Féminines : -48, -52, -57, -63, -70 et +70 kg

GRADE : Minimum ceinture verte

DROIT D'ENGAGEMENT : Un droit d'engagement de 10 € sera demandé par combattant.

QUOTA et QUALIFICATION : Chaque région a droit à un quota de **4 engagés** par catégorie de poids de chaque catégorie d'âge. Les engagements se font uniquement par l'intermédiaire des commissions régionales de Judo de chaque région.

Il est souhaitable que des compétitions départementales et/ou régionales soient organisées pour les vétérans. Néanmoins, chaque région engage ses combattants directement au niveau national, dans le respect du quota, mais sans obligation de participation à une épreuve régionale.

Les judokas qui ne sont pas licenciés dans un club FSGT, mais intéressés par ce championnat, sont priés de se rapprocher de la Commission Judo FSGT de leur région, ou de la Commission Fédérale de Judo FSGT pour trouver une solution.

Contact via le site: [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)->> Activité >>Judo.

RÈGLEMENTATION SPORTIVE : Voir aussi le « Code Sportif » du Judo FSGT.

La pesée s'effectue le jour de la compétition – Aucune tolérance de poids.

Les judokas devront présenter la seule licence FSGT 2021/2022 ayant un délai de validation de 30 jours avant le championnat, et « le livret du judoka » FSGT.

Le tirage au sort est public, et s'effectue à l'issue de la pesée.

**Au terme de la pesée et en fonction du nombre de combattants dans les catégories, l'organisation se réserve la possibilité de procéder à des regroupements morphologiques et d'âges.**

Compétition en poules et ensuite en tableau avec élimination directe.

En cas d'une poule de 2 combattants : deux combats gagnants pour effectuer le classement.

TEMPS DE COMBAT : 3 minutes (M&F) –1 0 minutes minimum de repos entre chaque combat.

ARBITRAGE : se référer au règlement d'arbitrage du Judo FSGT en vigueur.

**CATÉGORIES : Age – Grades minimums – Temps de combats – Poids**  
**Du 01/09/2021 au 30/08/2022**

COMPÉTITIONS MASCULINES													
Catégories	Mini poussins	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors	
Âge	Nés en 2014 - 2015	Nés en 2012 - 2013		Nés en 2010 - 2011		Nés en 2008 - 2009		Nés en 2005 - 2006 - 2007		Nés en 2002 - 2003 - 2004		Nés en 2001 et avant	
Grade min		blanc / jaune		jaune / orange		orange		verte		verte		verte	
Temps combats	1 mn	1 mn 30		2 mn		3 mn		3 mn		4 mn		4 mn	
Poids	Groupes morphologiques	- 24	- 42	- 30	- 50	- 34	- 55	- 46	- 73	- 55	- 90	- 60	- 100
		- 27	- 46	- 34	- 55	- 38	- 60	- 50	- 81	- 60	- 100	- 66	+ 100
		- 30	- 50	- 38	- 60	- 42	- 66	- 55	- 90	- 66	+ 100	- 73	
		- 34	+ 50	- 42	+ 60	- 46	- 73	- 60	+90	- 73		- 81	
		- 38		- 46		- 50	+ 73	- 66		- 81		- 90	

COMPÉTITIONS FÉMININES													
Catégories	Mini poussines	Poussines		Benjamines		Minimes		Cadettes		Juniors		Seniors	
Âge	Nés en 2014 - 2015	Nés en 2012 - 2013		Nés en 2010 - 2011		Nés en 2008 - 2009		Nés en 2005 - 2006 - 2007		Nés en 2002 - 2003 - 2004		Nés en 2001 et avant	
Grade min		blanc / jaune		jaune / orange		orange		verte		verte		verte	
Temps combats	1 mn	1 mn 30		2 mn		3 mn		3 mn		4 mn		4 mn	
Poids	Groupes morphologiques	- 22	- 40	- 32	- 52	- 40	- 63	- 44	- 70	- 48	- 78	- 48	- 78
		- 25	- 44	- 36	- 57	- 44	- 70	- 48	+ 70	- 52	+ 78	- 52	+ 78
		- 28	- 48	- 40	+ 57	- 48	+ 70	- 52		- 57		- 57	
		- 32	+ 48	- 44		- 52		- 57		- 63		- 63	
		- 36		- 48		- 57		- 63		- 70		- 70	

Pour les **poussins** et les **benjamins**, les catégories de poids indiquées sont celles pour les activités nationales. Il est conseillé de constituer des **groupes morphologiques**, pour les animations départementales et régionales selon les engagés.